

L'étiquetage écologique n'est pas toujours une garantie contre la surpêche

Des scientifiques dénoncent le laxisme et l'inefficacité du label MSC censé protéger les ressources marines.

YVES MISEREY

Océan Il va devenir de plus en plus difficile d'acheter du poisson sans se demander si on ne participe pas, sans le savoir, au pillage des mers. Une équipe d'océanographes conteste en effet l'efficacité du principal écolabel des produits de la mer - le MSC (Marine Steward Council). Ils affirment dans une tribune publiée hier par la revue scientifique *Nature* que cette organisation doit se réformer si elle veut promouvoir et garantir une pêche réellement durable. C'est la première fois que la petite étiquette ovale et bleue est contestée de manière aussi radicale.

Le label MSC est très présent en Europe du Nord et dans les pays anglo-saxons où il est distribué par plusieurs chaînes de grande distribution. Il figure en France sur certains paquets de poissons surgelés mais encore rarement sur les étiquettes de poissons frais. Deux pêcheries françaises ont été certifiées cette année : celle du lieu noir de l'armement Euronor et celle de la sardine de bolinche de Bretagne Sud. Trois autres sont en cours d'évaluation.

Le MSC a été créé en 1997 par la firme Unilever et le WWF (Fonds mondial pour la nature) pour lutter contre la surpêche. Quatre critères ont été retenus : toute pêcherie certifiée doit assurer la pérennité de son activité et ne pas surexploiter la ressource ; elle doit préserver la productivité et la diversité de l'écosystème dont elle dépend ; elle doit respecter toutes les réglementations et, enfin, assurer la traçabilité « du bateau à l'assiette ».

Le MSC est fondé sur le code de conduite pour une pêche responsable de la FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture). Depuis le dé-

Étal de poissons de la société Rock-a-Nore, à Hastings, dans le sud de l'Angleterre, l'une des 94 pêcheries étiquetées du label MSC dans le monde.

JIRI REZAC/
REA



but, cette organisation voit dans le marché et l'étiquetage écologique un des leviers susceptibles d'empêcher la surpêche.

Rapide montée en puissance

Le MSC est aujourd'hui et de loin le premier écolabel des produits de la mer au niveau planétaire. En 2010, 94 pêcheries de quatorze pays différents ont été certifiées, ce qui représente en tout 7 % des captures mondiales. Sa montée en puissance est extrêmement rapide : une centaine de pêcheries ont posé leur candidature et sont en cours d'évaluation.

« Dans deux ans, le MSC couvrira un dixième des captures mondiales et il aura dans sa palette la quasi-totalité des espèces pêchées dans toutes les mers du globe, analyse Stéphan Beaucher, consultant. Il a supplanté les autres tentatives de labellisation et va devoir maintenant intégrer des pêcheries qui sont loin d'être exemplaires en les contraignant à changer de pratiques. C'est un piège pour le MSC qui se trouve pris entre ses contraintes de croissance et l'éthique qu'il défend. »

Les signataires de la tribune ne disent pas autre chose. Leur prise de position

marque un revirement total car, au départ, scientifiques et ONG ont été les plus ardents à soutenir le MSC. Or, ce sont eux qui se montrent maintenant les plus critiques. Ils dénoncent, par exemple, le fait que la pêcherie du colin d'Alaska dans le détroit de Béring (1 million de tonnes par an) bénéficie depuis 2005 du label alors que ses populations sont en train de s'effondrer. Même chose pour une des pêcheries de merlu du Pacifique, certifiée l'an dernier bien que l'espèce soit en chute libre de 89 % par rapport aux années 1980.

Le fait que le MSC commence à certifier des pêcheries en Antarctique suscite également beaucoup de réticences (lire ci-contre). De même, l'utilisation d'engins de pêche aussi destructeurs que le chalut de fond par des pêcheries certifiées apparaît inadmissible aux scientifiques. C'est pourquoi ils demandent une refonte de cette organisation avec plus de représentants du monde scientifique et des pays du Sud. Le MSC reçoit chaque année près de 10 millions d'euros de dons.

« Si le MSC ne se réforme pas, il y a des moyens plus efficaces de protéger les océans comme de demander l'arrêt des subventions à la pêche et la mise en place d'aires marines protégées », estime Jennifer Jacquet, de l'université de Vancouver (Canada). Très préoccupée par le maquis des étiquettes dans le domaine de la pêche, elle a récemment publié avec son collègue Daniel Pauly une étude montrant qu'aux États-Unis, un tiers des espèces de poissons sont commercialisées sous des faux noms (*Marine Policy*, mai 2008). Des pratiques courantes en Europe aussi, qui échappent à la vigilance de la plupart des consommateurs. ■

Inquiétude dans l'océan Austral

AVEC la raréfaction des ressources marines, l'océan Antarctique suscite la convoitise des pêcheries industrielles. Deux espèces sont visées : le krill, une crevette très abondante mais sensible aux variations environnementales, et la légine, un poisson gras prisé aux États-Unis et au Japon. Rien d'étonnant à ce que, dans ce contexte, le MSC (Marine Steward Council) soit sollicité pour certifier des pêcheries dans cette zone. Cette démarche soulève toutefois beaucoup de critiques (*Nature*, 2 septembre 2010).

C'est ainsi qu'en mai dernier, le MSC a certifié une pêcherie norvégienne au krill. Certes, les bateaux de la firme Aker BioMarine respectent des règles strictes (observateur à bord, transmission des données en temps réel, etc.) mais une partie des crevettes capturées sert à engraisser le bétail. Cela n'a évidemment pas grand-chose à voir avec la définition d'une pêche durable, et la fondation américaine Pew a demandé que ce dossier soit examiné lors de la prochaine réunion de la Convention sur la conservation de la faune et la flore marines de l'Antarctique (CCAMLR), chargée de gérer la pêche dans l'océan Austral. Dans les prochains jours, le MSC pourrait certifier trois pêcheries à la légine dans la Mer de Ross. « On sait très peu de choses sur la façon dont les populations de légines fonctionnent », proteste James Barnes, directeur de l'ASOC, une association de protection de l'Antarctique, qui espère encore que le MSC renoncera à son projet. Y. M.



><

><

le tirage du 3/09/2010.